

Coopération sino-béninoise : Cérémonie d'au-revoir de la 25ème mission médicale chinoise



Les médecins chinois en mission au Bénin dans le cadre de la 25ème mission médicale sont au terme de leur séjour. A leur intention, une cérémonie d'au-revoir a été organisée au Ministère de la santé ce jeudi 11 août 2022. C'était en présence du Secrétaire général du ministère de la santé Ali IMOROU BAH CHABI et de l'Ambassadeur de la Chine près le Bénin Jing Tao Peng.

Depuis 1978, des dizaines de médecins chinois sont envoyés en mission au Bénin dans le cadre de la coopération médicale entre les deux Etats. Les domaines d'intervention couvrent entre autres, la médecine générale, la cardiologie, la gynécologie, la radiologie, la pharmacie, l'oto-rhino-laryngologie, la médecine traditionnelle chinoise. Pour le compte de la 25ème mission, les médecins chinois en mission au Bénin ont traité 16.000 patients et réalisé 1639 opérations. La 26ème mission promet pérenniser les acquis et contribuer à l'amélioration de cette coopération médicale vieille de 44 ans.

**Opportunité Santé : 30
bourses de formation**

présentielle de simulation en ventilation du DIU EIVASION

*S'inscrit dans le cadre de
l'enseignement présentiel itinérant en
Afrique Subsaharienne du Diplôme Inter
Universitaire EIVASION :*

*ENSEIGNEMENT DE L'INSUFFISANCE
RESPIRATOIRE AIGUË ET DE LA VENTILATION
ARTIFICIELLE UTILISANT DES OUTILS DE
SIMULATION de l'Université Paris Est
Créteil (UPEC), conçu en partenariat avec
la SARAF et la SRLF.*



Objectifs pédagogiques : Prise en charge pratique (savoir opérationnel) de l'insuffisance respiratoire aiguë et mise en application des techniques d'assistance respiratoire en prenant en considération les contraintes matérielles et logistiques, afin de rendre les apprenants opérationnels dans leurs environnements professionnels.

Durée: 12 heures réparties sur 2 jours consécutifs en pré-congrès de la SARAF le 22 et le 23 Novembre 2021.

Lieu : Dakar, Hôpital FAN ; Collations prévues pour les participants sur place.

Pour candidater (30 apprenants seront sélectionnés) : envoyer un court Curriculum Vitae à guillaume.carteaux@aphp.fr

Tarif: Cette formation présentielle est gratuite, ainsi que la délivrance du certificat de présence.

Megan Valère SOSSOU

Assemblée Générale Ordinaire à la PNUSS : Janvier HOUNGUEVOU et ses paires réaffirment leur engagement

Avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS), respectueuse des textes qui le régissent, a organisé sa première Assemblée Générale Ordinaire les 09 et 10 décembre 2021 à l'hôtel Miracle de Bohicon.



Photo de famille AGO PNUSS 2021

Le respect des textes fondamentaux doit être le leitmotiv de toute association qui se veut sérieuse et ambitieuse. C'est ce qu'à compris l'équipe dirigeante de la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé, qui, conformément à ses statuts, a tenue son Assemblée Générale Ordinaire.

Après deux années et demie d'existence, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé se retrouve à la croisée des chemins pour passer en revue les actions jusque là posées et de lancer les prochains défis.

Cette rencontre qui a connu la participation des délégués

venus des différents ancrages départementaux de la PNUSS, a été une véritable occasion aux membres de passer au peigne les différentes réalisations.

Satisfait de la forte mobilisation des membres à cette assemblée, le Représentant de ENABEL, André N'TCHA N'OUEMOU, dit espérer que les objectifs visés par l'Assemblée Générale Ordinaire soient atteints pour contribuer non seulement à un meilleur fonctionnement de la PNUSS grâce aux réformes mais aussi de s'adapter aux exigences de sa durabilité. Il a pour finir souhaiter que les populations puissent de plus en plus porter leurs attentes à la PNUSS afin que leurs réels besoins soient pris en compte en matière d'offre de soins de santé de qualité.

Dans son allocution d'ouverture, le Président en exercice de la PNUSS, après ses mots de bienvenue à l'endroit de tous les délégués présents à cette occasion, a fait remarquer que le but de cette première assemblée générale ordinaire de la PNUSS est d'examiner les réalisations de la PNUSS sur la période Mai 2019 à Décembre 2021 et de donner les orientations pour l'année 2022 et l'horizon 2030. Ceci, pour une meilleure contribution de la PNUSS à la promotion du droit à la santé des populations.

Il n'a pas manqué d'adresser les sincères remerciements de la PNUSS à ses différents partenaires en particulier le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), l'EQUITE, le Ministère de la Santé notamment la DSI, les acteurs de l'offre de soins et de services de santé, les organes de cogestion, les autorités politico-administratives et tous les autres partenaires d'appui.

A l'entame des travaux au cœur de cette assemblée générale ordinaire, les participants ont passé en revue la feuille de route de mai 2019.

Côté bilan, il est à retenir sans fausse modestie, que les rapports (moral, technique, financier et de la commission de

contrôle) brillamment présentés, ont été validés haut les mains.

De véritables avancées avec des défis grandes de taille pour la PNUSS

Du rappel de la feuille de route de mai 2019 à la présentation des rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle), l'assemblée a eu de riches échanges qui ont permis de lancer les dés. Il s'agit à ce niveau des grandes orientations stratégiques de la PNUSS et des grands axes du manuel de procédure de la PNUSS

Notons que des résultats positifs ont été enregistrés malgré le contexte aussi particulier lié à la pandémie de la Covid-19. Des actions qui ont véritablement impacté les populations à la base grâce à ses démembrements locaux. C'est pourquoi, rappelle le Président, Janvier HOUNGUEVOU, il urge d'entamer un processus de renforcement de l'ancrage et d'autonomisation de la plateforme afin d'impacter davantage les communautés.

Toutefois, les recommandations et perspectives issues de ces assises sont également à la hauteur de la vision et de la détermination de la PNUSS qui ne faiblit pas. Son Président et son staff ont donc reçu le satisfecit de leurs mandants.

Des acquis qui seront restitués à la base en vue d'une meilleure mobilisation pour la promotion du droit à la santé des populations urbaine et rurales du Bénin à en croire Eugénie ROBA. La présence de la PNUSS permet d'écouter la voix des populations face un système de santé qui opérait seul.

Pour rappel, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des services de Santé a été mise sur les fonts baptismaux en Mai 2019 . Dès lors elle constitue un instrument d'amélioration de la qualité des services de soins dans les formations sanitaires.

Ses actions visent l'intégration des besoins réels des communautés dans les stratégies et politiques de santé en particulier mais a l'ambition de contribuer à l'amélioration

des services sociaux de base.

Chancelle SAKANTO

Bénin: Trois personnes en détention provisoire pour trafic de carnet de vaccination

Trois personnes dont un agent de santé ne sont plus libres de leurs mouvements depuis ce mardi 14 septembre 2021.



C'est une information de Frissons Radio qui indique que ces personnes sont poursuivies pour trafic de carnet de vaccination de la Covid-19. Les mis en cause ont été écoutés hier par le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Porto-Novo.

Leur procès est prévu pour 29 novembre prochain. Avis donc à tous ceux qui commettent ces actes de fraudes consistant à falsifier les carnets de vaccination Covid-19. Affaire à suivre

Couverture Santé Universelle : la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ s'activent

La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.



Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème

\\\ »Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin\\\ », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



Une diversité de formations à découvrir

Le premier module de formation portera sur le \\\ »Syndrome d'\\\'Apnée du Sommeil\\\ ». Une formation à l'\\\'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'\\\'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC (Bénin)

Le second module de formation portera sur les \\\'\\\\'vertiges\\\\'\\\'. Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la \\\'\\\\' Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie\\\\'\\\'. Il permettra aux participants d'\\\'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'\\\'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépto Gastro-Entérologue Ancien

interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur l'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir. Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur les Principes de la juste antibiothérapie empirique. À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques. Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOUGÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19.

À l'issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d'amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer la sécurité du soignant et des autres patients à l'occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE,

infirmier diplômé d'Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé (Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien www.benin-sante.org/inscription/

Megan Valère SOSSOU

Santé publique au Bénin : corruption pour accéder aux soins à la maternité du Centre Hospitalier Départemental Zou-Collines

Pour accéder aux soins à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines, usagers et soignantes rançonnent. Cette pratique corruptive est entretenue par certains usagers en quête d'accès rapide aux soins et par une frange des soignantes à la recherche de gains faciles pour arrondir les fins de mois.



Maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des

Collines. Mercredi 03 Février 2021. Il sonne 12 heures 40 minutes. Soignantes, accompagnants et quelques fois des parturientes font leurs habituelles navettes. Dans les couloirs, quelques accompagnants visiblement stressés espèrent impatiemment la délivrance des leurs. Quoiqu'ils sont pour la plupart prêts à corrompre les soignantes selon que celles-ci s'accordent ou non.

Ils sont nombreux, ces usagers du Centre Hospitalier Départemental Zou-Collines à croire, à tort, qu'il est normal de corrompre le personnel soignant pour accéder aisément aux soins de santé à la maternité. Une fausse perception alimentés par certains actes indéliçats d'une frange des soignantes à cette maternité.

Marianna, jeune dame, la vingtaine vient d'accoucher des jumeaux. Tellement contente, elle ne compte pas quitter la maternité sans faire un geste à la sage-femme qui l'a assistée, elle déclare, « C'est ingrat de ne pouvoir pas remercier la soignante qui vous a assisté pendant l'accouchement».

Dans le même temps, le sieur Arnaud S. qui accompagnait sa seconde épouse, à l'accouchement, affirme « Moi, je ne manque pas de donner un cadeau en signe de reconnaissance aux soignantes qui s'occupent de mes femmes car elles font un travail extraordinaire ». Ce n'est pas de la corruption soutient-il.

Usagers et soignantes à la barre

En effet, cette pratique corruptive mal perçue par les usagers est renforcée par l'attitude peu orthodoxe de certaines soignantes. Une situation qui amplifie la vulnérabilité des usagers en provenance des milieux ruraux

Bernardin H. est un agriculteur dans la commune de Agbangnizoun. En tant que ancien accompagnant à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines, il raconte sa mésaventure. « ...il y a quelques mois, ayant appris que ma femme avait à peine accouché, une sage-femme se

précipitait vers moi dans le couloir avec le nouveau-né. Elle me félicita joyeusement tout en me demandant de l'argent pour se rafraichir en guise de célébration du nouveau né ». Pour Bernardin, ce n'était pas sur un ton sérieux. Donc il n'y tallait pas d'importance. Malheureusement, il a finit par remettre difficilement 1000 F CFA.

Un autre son de clôche vient de Yêdji O., instituteur et ancien accompagnant à la maternité du CHD Zou-Collines. « *En Juin 2020, j'ai été obligé de remettre 2000 F CFA sur demande d'une soignante aux fins de faciliter l'achat expresse de quatre poches de sang à injecter à mon épouse qui faisait un saignement après accouchement* ». Un fait que regrette Yêdji avant de se convaincre qu'il n'avait pas le choix devant la santé agonisante de son épouse et payer la rançon.

Pour ces usagers rencontrés, ces pratiques corruptives se passent avec la complicité de plusieurs autres agents des services plus ou moins rattachés à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines.

Pourtant, nous renseigne une soignante sous couvert de l'anonymat, des mesures ont été mise en place par les autorités dont des contrôles inopinés, des fouilles spontanées et des sondages auprès des usagers, le mal persiste. Le service des plaintes, par ignorance est moins connu des victimes.

Une raison qui justifie, selon Robbin Accrombessi, Président de l'Association des Consommateurs du Bénin le fait que son creuset n'ait pas reçue malheureusement des dénonciations de ces pratiques, jusque là.

Toutefois, notons que nos multiples tentatives par des procédures administratives pour interviewer les autorités compétentes à divers niveaux du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines sont restées vaines.

Des dispositions légales pour lutter contre la corruption

Le juriste Joël Christian SEDOGBO déplore la situation précisant qu'il s'agit bien des pots-de-vin et du

rançonnement. Il explique qu'au regard de la loi No 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes, la peine est la même pour le corrupteur et le corrompu. Cette loi, rappelle-il, dispose en son article 40, une peine d'emprisonnement de cinq (05) ans à dix (10) ans et d'une amende égale au triple de la valeur des promesses agréées ou des choses reçues ou demandées à l'encontre de tout agent public qui aura directement ou indirectement sollicité ou agréé des offres ou promesses.

Mieux poursuit-t-il, concernant les cadeaux ou gestes, le décret No2008-813 du 31 décembre 2008 portant code des valeurs et d'éthique de la fonction publique interdit la corruption et l'acceptation de cadeaux par les agents publics. Le juriste prévient tout de même que l'article 15 du même texte recommande que s'il n'a été possible pour un agent public de résister à un cadeau, de se confier au secrétaire général de son administration qui lui dictera la conduite à tenir.

Ainsi, bien que le gouvernement continue de multiplier des efforts pour lutter contre la corruption, toute la société béninoise, en particulier les acteurs de la santé (soignantes, usagers) sont également appelés à faire autant d'efforts pour éradiquer le mal du secteur très sensible qu'est la santé a-t-il conclut.

Megan Valère SOSSOU

Crise sanitaire : voici comment les vaccins

fonctionnent selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la Santé dispose d'une série de ressources en langage simple qui expliquent le quoi, le comment et le pourquoi des vaccins. Cette ressource, « Comment les vaccins fonctionnent-ils? », répond aux questions suivantes :

Quelle est la réponse naturelle de l'organisme aux bactéries, virus et autres agents pathogènes?

Comment les vaccins aident-ils la réponse naturelle de notre corps?

Qu'est-ce que l'immunité collective?

Cette ressource est disponible en arabe, cantonais, anglais, français, russe, espagnol et portugais.

Pour accéder au contenu, cliquez sur :
https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAYAiAAEgIrQ_D_BwE

Exercice illégal de la médecine: un responsable de cabinet arrêté avec des produits pharmaceutiques à

Parakou

Une équipe composée des éléments du commissariat du deuxième arrondissement de Parakou et du médecin coordonnateur de la zone sanitaire N'dali-Parakou a effectué une opération, le vendredi 22 janvier 2021, dans un cabinet de soins.



Au cours de l'opération, un patient qui était référé à Parakou pour des soins a été retrouvé dans ledit cabinet selon les informations rapportées par nos confrères de 24haubénin. Il a été découvert également, une importante quantité d'ampoules injectables cachée dans une fosse creusée dans le cabinet. La police a procédé à la saisie du matériel de soins et des produits pharmaceutiques.

Le responsable du cabinet, identifié comme K. K. A. a été interpellé..

Le mis en cause sera présenté au procureur dans les prochains jours.

Et poursuivi pour exercice illégal de la médecine.

Bénin: Voici les pharmacies de garde la semaine du 25 Janvier 2021

Recevez la liste des pharmacies de garde au Bénin cette semaine du 25 Janvier 2021.





Merci de rester connectés au Journal Santé Environnement

Covid-19 au Bénin : 143 nouveaux cas enregistrés selon l'OMS

La propagation du coronavirus s'accélère au Bénin. C'est du moins le constat fait après les fêtes de fin d'années selon les différents rapport du ministère de la santé et de l'OMS.

Ainsi, dans un nouveau rapport publié ce jeudi 28 janvier par l'Organisation Mondiale de la Santé, plus de cent sujets ont été testés positifs au Bénin ces derniers jours.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué dans un rapport actualisé ce jeudi 28 janvier 2021, que 143 nouveaux cas auraient été enregistrés à la date du 27 janvier au Bénin. Ce qui dangereusement porte le nombre total de cas positifs à 3 786 cas confirmés de Covid-19 avec une stagnation du nombre de décès.

Conformément au bilan présenté à la date du 20 janvier sur le site du gouvernement (3 643), il est remarqué 143 nouveaux cas testés positifs ces derniers jours. Il y a donc lieu de renforcer l'observance des mesures barrières comme l'a

rappelé le minister de la santé au cours de sa dernière sortie.